

CHEF DE DIVISION - SOLUTIONS D' ENTREPRISES

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

POSTE PERMANENT

**NUMÉRO DE
CONCOURS**

CADRR-103-2024

**LES DÉFIS
PROPOSÉS**

Sherbrooke vise à devenir un chef de file reconnu parmi les villes intelligentes et numériques. Pour y arriver, le Service des technologies de l'information de la Ville de Sherbrooke investit pour se doter des meilleures ressources et des meilleures technologies afin d'accroître l'efficacité de ses activités.

En tant que chef de division, vous jouerez un rôle clé dans la planification, la direction et la coordination des solutions logicielles, en vous assurant qu'elles répondent aux besoins des clients dans un cadre d'interopérabilité et d'intégration fluide des technologies. Vous serez garant de la performance des applications et de leur sécurité, en collaboration étroite avec les responsables d'actifs, pour assurer l'évolution continue et la pérennité des affaires.

À ce poste, vous superviserez l'ensemble des solutions logicielles partagées, tout en fournissant un service-conseil de pointe pour évaluer, intégrer et déployer des solutions innovantes. Vous serez également responsable de la gestion proactive d'un portefeuille de projets, en coordonnant les équipes internes et les partenaires externes, tout en veillant à la bonne gestion des risques et des changements.

À la tête d'une équipe d'une vingtaine de personnes, vous gérerez avec rigueur les ressources matérielles et financières de la division, tout en inspirant vos collaborateurs vers des objectifs communs.

Si vous souhaitez relever des défis dans un environnement en pleine évolution et laisser votre marque sur des projets stratégiques, ce poste est pour vous !

NOTRE OFFRE

Des conditions plus qu'intéressantes vous sont offertes :

- Un poste permanent;
- Des possibilités de progression de carrière à l'interne;
- Un salaire se situant entre 96 819 \$ et 135 334 \$;
- Des vacances annuelles pouvant aller jusqu'à sept semaines, selon l'expérience;
- Un excellent programme d'avantages sociaux;
- L'adhésion à un régime de retraite à prestations déterminées;
- Des congés de fin d'année entre Noël et le jour de l'An;
- Un travail en mode hybride et un horaire flexible;
- Le transport en commun gratuit avec la Société de transport de Sherbrooke (programme Boulobus).

Sans oublier que de travailler à Sherbrooke, c'est jouir des avantages de la vie urbaine tout en étant entouré de verdure, de montagnes et d'eau.

**PROFIL
RECHERCHÉ**

Vous possédez un diplôme universitaire de premier cycle en informatique (BAC intégré en informatique et gestion, en systèmes informatiques et électroniques, en administration de système informatique). Vous comptez entre cinq et dix années d'expérience à titre de gestionnaire en technologies de l'information, dont cinq dans le domaine municipal. La détention des certifications PMP et ITIL constitue un atout.

COMPÉTENCES RECHERCHÉES Habile en communication, vous avez de la facilité à travailler en équipe et vous possédez une approche orientée vers le service à la clientèle. À titre de gestionnaire, vous savez constituer des équipes performantes, mobiliser vos collaborateurs et les développer ainsi que les accompagner dans le changement.

Vous maîtrisez l'art de planifier, organiser, diriger et contrôler les activités dont vous êtes responsable, faites preuve de courage managérial et êtes orienté vers les résultats. Finalement, on vous reconnaît par vos habiletés en résolution de problèmes, votre sens de l'environnement, votre contrôle de soi et votre capacité d'adaptation.

POSTULER Postulez d'ici le 22 octobre 2024.

Cet emploi vous intéresse? Vous n'êtes pas déjà sur le site de la Ville de Sherbrooke? Visitez le sherbrooke.ca/emplois dans la section « Emplois disponibles » pour accéder au portail de recrutement.

Vous êtes sur le portail et vous voulez postuler? Cliquez sur le bouton « Postuler » en haut à gauche de votre écran.

Nous vous remercions de votre intérêt. Nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Sherbrooke souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. L'évaluation comparative des études émise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est exigée pour les diplômes obtenus hors du Québec.